



Actus Agricoles

Au dernier recensement en 2017, en France métropolitaine, 219 accidents entraînant des dommages corporels impliquaient au moins un tracteur agricole. Si le nombre paraît faible, les conséquences de ces accidents sont souvent plus dramatiques. Sur ces 219 accidents, 135 impliquaient un autre véhicule et ont causé la mort de 41 personnes, occupants de tracteur ou de véhicule tiers, soit 19 tués pour 100 accidents avec dommages corporels (chiffre supérieur aux poids lourds, et 3 fois plus élevé que les véhicules légers).

Une campagne de communication

Au-delà de ces chiffres, en période de récoltes, les véhicules sont plus nombreux sur les axes secondaires (plus d'engins agricoles, plus de déplacement de travailleurs viticoles, ...), les conditions de circulation se dégradent (raccourcissement de la durée du jour, présence de brouillard le matin, ...), le risque de salissure des routes est plus important (perte de récolte, terre en sortie de parcelle) et la signalisation de certains ensembles de livraison (tracteur + remorque) est parfois défaillante. Ces constats ont incité la MSA, d'abord en Gironde et cette année partout en France, à sensibiliser l'ensemble des usagers de la route au respect du code de la route et au partage de la route. Plusieurs actions ont été mises en place :

- Une campagne de communication basée sur une identité visuelle et un message clé « Partageons la route » ; les agriculteurs peuvent demander à la MSA des stickers réfléchissants à apposer à l'arrière des engins agricoles ;
- Des actions de terrain telles des interventions lors de réunions techniques agricoles ou des vérifications techniques gratuites pour les agriculteurs volontaires, réalisées avec l'aide de la nouvelle application VERIF TECH AGRI. Un carnet d'autodiagnostic est aussi disponible sur simple demande auprès du service prévention des risques professionnels de la MSA.

De bonnes pratiques à mettre en place

Les services prévention de la MSA rappellent qu'avant de prendre la route, il est important de vérifier son matériel (éclairage et signalisation, état des pneumatiques, état de la remorque, ...) et de bien organiser ses déplacements (éviter les heures de pointe s'il faut couper un axe principal, déterminer des zones de stationnement dans les parcelles pour ne pas empiéter sur les bords de route, ...). Veiller à se garer (si c'est possible et sécurisé) lorsqu'une file de voitures se crée derrière un tracteur. A cet effet, un [guide technique](#) concernant la circulation des engins agricoles est disponible.

En déplacement, [la ceinture de sécurité est votre meilleur bouclier](#) (Toutes les informations liées au port de la ceinture de sécurité à bord des engins agricoles [ICI](#)). Pour travailler en sécurité, la MSA accompagne les exploitants et les employeurs notamment aux actions de formation et de management.